ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée du Cinquième District.

W. C. Faust & James McRacken, receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Simon J. Craig.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,971—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, désigné par le numéro vingt-deux sur un plan de C. Uncas Lewis, voyer, en date du 20 mai 1871, et annexé pour référence à un acte de vente par Alphonse Camus à Mac Hill, passé pardevant Alfred J. Lewis, notaire en cette ville, le 12 juin 1871, ledit lot de terre est situé dans le Cinquième District de cette ville et mesure quarante-huit pieds de face sur un passage (allée) vingt-quatre pieds de largeur dédié par ledit Alphonse Camus en usage en commun comme chemin public sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, E. J. Meral; Chrétien & Sutton, avocats pour les plaignants.

6 août—6 13 20 27—sept 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande et attrayante propriété résidence

De valeur, bien située

Connue comme le No 1430 avenue Jackson, entre les rues Prytanée et Colisée.

A. C. Hutchinson vs James M. Winship et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,889—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans la ville de la Nouvelle Orléans; dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Prytanée et Colisée, mesurant soixante-deux pieds de face à la rue Jackson par une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, et étant composée du lot entier No sept et d'une partie du lot No huit, sur un plan par H. Meelhausen, architecte, en date du 5 mai 1848, et déposé pour référence dans l'étude de L. R. Kenny, alors notaire de la paroisse de Jefferson, en cet état.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 août—6 13 20 27 sept 3 9

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St. New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

5 mars—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Cinquième District.

Située No 827 (vieux No 165) rue Vallette, entre Homer et Slidell, ou Jackson, la rue à l'arrière étant la rue Verret.

W. C. Faust et James McRacken, Receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Max Max Millian.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,072—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot numéro neuf ancien plan et maintenant numéro seize nouveau plan, de l'ilet No 148, lequel est compris entre les rues Vallette, Verret, Jackson et Homer, mesurant trente pieds deux pouces une ligne de face à la rue Vallette, trente pieds de profondeur dans le fond, cent vingt-cinq pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Homer et cent vingt-sept pieds dix pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, E. J. Meral, Chrétien & Suthon, avocats des plaignants.

6 août—6 7 13 20 27—3 9 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 17 AOUT.

Un joli cottage élevé

No 810 RUE LOUISA,

Troisième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur.—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 17 août 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre en date du 9 juillet 1897, dans l'affaire de la succession de Catherine Butman, veuve de James Joseph Segrave, No 51,343, du Dossier de ladite Cour et pour le compte de ladite succession, à l'encan, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Dauphine, Bourgogne et Clouet et mesurant, au pied américain, 40', 0'' de face à la rue Louisa sur une profondeur de 85', 0'', entre lignes parallèles, huit pouces et quatre lignes sur le côté de ladite propriété le plus près de la rue Dauphine, étant sujets, en faveur de la propriété attenante aux droits ou servitudes de passage et d'appui au hangar dans le fond, résultant de la destination du père de famille.

Les améliorations consistent en un élégant cottage en bois, élevé et retiré de la banquette, avec une jolie cour pavée de côté. La maison contient galerie de face et dans le fond, corridor et sept (7) chambres, gaz dans toute la maison. Les murs dans les chambres principales sont ornés de jolies tapisseries. Loué à raison de $25 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix, s'il y en a, à un, ou, à un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur, payable en billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, [illegible]

17 juil—17 18 25—1 8 15 16 17 août

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Cinquième District,

Portant les Nos municipaux 929 et 931, avenue Opelousas, entre les avenues Elmire et Pacifique.

Dans l'affaire de la succession de Marie Joséphine Pitre, veuve décédée de William Trenton Price.

DIX-HUITIÈME COUR DE DISTRICT judiciaire, paroisse Lafourche—No 1515 (Probates)—En vertu d'une commission et ordre de vente daté le 29 juillet 1897, à moi adressé par l'Honorable Dix-Huitième Cour de District, paroisse Lafourche, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, cet Etat, désigné par les numéros un et deux dans l'ilet numéro vingt et un, maintenant ilet numéro cent vingt-huit sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849 et déposé dans l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire dans la dite ville, le dit ilet est borné par les avenues Opelousas (anciennement rue Market) Slidell (anciennement rue Jackson) Elmira et Pacifique lesdits lots mesurent chacun vingt-sept pieds cinq pouces de face à l'avenue Opelousas (anciennement rue Market) sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, lot No un forme l'encoignure des avenues Opelousas (anciennement Market) et Pacifique, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte et maintenant désignés par les numéros municipaux 929 et 931 avenue Opelousas.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 août—6 7 13 20 27—sept 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Troisième District,

Située No 1214 (ancien No 162) rue St-Ferdinand, entre les rues Marais et Urquhart.

W. C Faust et James McRacken, Receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Felix Ohler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,073.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Ferdinand, Morales, Urquhart et Port, désigné par le numéro dix de l'ilet No quinze (maintenant lot No 28 de l'ilet No 486 sur les rôles d'assessement) sur un plan tiré par L. H Pilié, députe voyer, et mesurant, en mesure américaine, vingt-huit pieds six pouces de face à la rue St-Ferdinand sur une profondeur de cent trente-et-un pieds six pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart; E J. Meral; Chrétien & Suthon, avocats pour les plaignants.

6 août—6 13 20 27—sept 3 9

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Mobilières, Non Réclamées, Pour le Compte de Ceux que Cela Concerne.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet, le SAMEDI, 14 août 1897, à 11 heures A.M., il sera vendu aux enchères publiques, conformément à l'acte 124 de la session de 1890, de l'assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, autorisant la vente par porteurs communs, de tous les frets non réclamés, et régularisant la disposition des résultats, etc., dans le hangar No 4 du chemin de fer Illinois Central, encoignure Erato et Front, pour le compte de ceux que cela concerne.

Boîtes de machines, marchandises, lingerie, livres, trappes; 78 douzaines de ferblancs, 1 machine à coudre, graines de coton, paniers, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux; les marchandises devront être délivrées immédiatement.

4 août—4 8 14.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Cinquième District.

Nos 124 et 126 rue Morgan, entre les rues Bouny et Seguin (la rue à l'arrière étant la rue Patterson).

Eureka Homestead Society vs Annie May Thompson, femme de Guy M. Sadler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 53,956—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal dix, borné par les rues Morgan (anciennement Villeré) Bouny, Seguin et Patterson, ladite portion ou morceau de terre mesurant en mesure américaine, trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Morgan par cent dix-sept pieds un pouce et deux lignes entre lignes parallèles et étant cette partie du lot No 7 la plus près de la rue Bouny. Le tout d'après le certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 3 août 1894 et annexé pour référence à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 5 septembre 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

6 août—6 7 13 20 27—sept 3 9

Succession de George Weisler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,249—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Aline Weisler, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

7 août—7 11 16

QUINIUM LABARRAQUE

VIN FEBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre. [illegible] Paris, et TOUTES PHIES.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur, dans le Sixième District,

Fermant l'encoignure des rues Octavia et Colisée, dans l'ilet borné par les dites rues ainsi que les rues Joseph et Chestnut.

Edward F. Duclaux vs Ferrest R. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,981—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 9 septembre 1897, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 804, borné par les rues Octavia, Chestnut, Colisée et Joseph; désignés par les numéros dix, onze, douze et treize, sur un plan dressé par Benjamin Buisson et W. T Thompson, daté le 23 mars 1849 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Colisée, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds et sept lignes entre lignes parallèles, mesure américaine, le dit lot dix formant l'encoignure des rues Colisée et Octavia.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

7—août 7 8 13 20 27—sept. 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une bouilloire de Valeur.

New Orleans Boiler Manufacturing Company, Limited, vs Zell Engineering Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 51,801—En vertu d'un ordre de vente en date du 3 août 1897, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 23 août 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans la cour des plaintifs, rue Sud Broad, entre les rues Poydras et Perdido, "une bouilloire."

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 aout—11 17 22 et 23

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Constant N. Maestri vs Manuel Moreau

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 28,488—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 728 Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 16ème jour d'août 1897, à 11 heures A. M.

Tous les droits, titres, intérêts, réclamations et action du défendeur et à accordant avec le No 53,258, intitulé Manuel Moreau vs Constant N. Maestri, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enrégistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

7 août—7 13 16

PAR. D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnifique cottage simple élevé

AVEC GRAND TERRAINS,
No 1224 N. Galvez,
Entre les rues Hôpital et Quartier
—ET—
Grand site de choix adjacent pour bâtir
AUSSI, UN TERRAIN DE CHOIX
Faisant face à la rue Quartier, dans le même ilet

Succession de E. D. LeBreton.

No 51,875—Cour Civile de District pour la Paroisse d Orléans—Division E.

PAR D. DANZIGER, Encanteur, bureau 112 rue Carondelet, MARDI 31 AOUT 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la dite Cour daté le 30 juillet 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique—

1. Une certaine portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par Galvez Quartier, Hôpital et Johnson: la dite portion de terre mesure 71' 8" 7''' de face à la rue Galvez, 83' 5" 0''' dans le fond, par 202' 9" 5''' de profondeur sur la ligne du côté de la rue Hôpital, 97' 0" 0''' de profondeur sur la ligne du côté de la rue Quartier; de là, sur une ligne allant vers la rue Hôpital 14' 0" 0'''; de là, ayant une autre profondeur de 99' 9" 4'''; de là 28' 3" 4''' sur une autre ligne vers la rue Quartier à l'arrière de la ligne du fond laquelle portion de terre doit être prise à une distance de 143' 2" 3''' de l'encoignure Hôpital et Galvez, d'après un plan dressé par De Armas voyer, en date du 12 janvier 1897. Les améliorations comprennent un cottage simple élevé retiré de la rue, portant le numéro municipal 1224 rue Galvez. La maison est en bon état et contient galerie de devant, corridor, salon, salle à manger et 4 chambres à coucher; chambre à bain et pantry; dans la cour il y a une bâtisse à deux étages, ayant 2 chambres en haut, 2 en bas, 2 citernes, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre contigu à la propriété décrite ci-dessus désigné par la lettre B et mesurant 47' 8" 0''' de face à la rue Galvez, 20' 0" 0''' de largeur au fond, par 97' 0" 0''' sur la ligne de côté contigue au lot A et le plus près de la rue Hôpital, 76' 0" 0''' sur la ligne de côté la plus près de la rue Quartier, de là sur une ligne courant vers la rue Hôpital de 30', de là ledit lot a une autre profondeur de 39' 2" 4''' sur une ligne courant de la rue Johnson jusqu'au point de profondeur du fond.

3° Un autre certain lot de terre dans le même ilet que le lot décrit ci-dessus, et adjoignant au fond le lot B, désigné par la lettre C, et mesurant 42' 1" 2''' de face à la rue Quartier, 39' 2" 4''' de largeur dans le fond, 100' sur la ligne de côté vers la rue Johnson et 82' 4" 0''' sur la ligne la plus rapprochée de la rue Galvez.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il en a, à un et 2 ans, en billets des acquéreurs, souscrits et endossés par eux, et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec pacte de non-aliénation et toute les clauses de sécurité dans l'acte de vente, tel que le transfert de la police d'assurances aux vendeurs ou détenteurs des dits billets, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas du non-paiement des dits billets à maturité.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Emile J. Barnet, notaire public. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1897 en sus de leur prix, et déposeront 10 pour cent du prix d'adjudication

31 juil—31 aout 1 8 15 22 29 à date

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Réclamations et Comptes.

François Rougé
vs
Lafargue Bros Co, Limited.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau 723 rue Commune—JEUDI, 19 août 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E siégeant en place de l'Honorable [illegible] Division D [illegible] 6 août 1897, dans l'affaire ci-dessus [illegible]

[illegible]

Termes et Conditions—Comptant à l'adjudication.

6 août—6 13 15 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Sixième District.

Portant le No 1009 rue Valence, entre les rues Camp et Chestnut.

Preston P. Hall vs James Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,086—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le sixième District de cette ville, dans cette partie anciennement connue comme faubourg Bouligny, désigné par les numéros neuf et dix de l'ilet No 34 (maintenant ilet No 259, borné par les rues Valence, Camp, Chestnut et Cadis conformément au plan dressé par F A. Pujo, le 23e jour de février 1839 et déposé en l'étude de C V. Foulon, ancien notaire en cette ville, les dits lots se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Valence par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 août—6 7 13 2 27—sept 3 9

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur

RUE CONSTANCE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E—No 53.943.

SUCCESSION DE VEUVE ANNE McINERNEY

PAR E CURTIS, Encanteur, Bureau 54 et 56 rue Baronne—Sous et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Honorable Geo. H. Théard, juge, daté et signé le 2 août 1897, et à moi adressé, et par et avec le consentement de tous les héritiers, co propriétaires et les parties intéressées, je procéderai à vendre le

MARDI, 7 SEPT. 1897,

A MIDI,

—A LA—

Bourse des propriétés foncières, 629 et 631 rue Commune,

La propriété foncière ci-dessous, dans ladite succession:

1°. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les No. municipaux 2404 et 2406 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borne par les rues Première, Deuxième, Constance et Laurel, désigné par la lettre "A" sur un plan par E. Pilié, assistant voyer de la ville, daté du 7 juillet 1897; le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2408 rue Constance, dans les mêmes district et ilet et touchant la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B sur le dit plan. Le dit lot mesure 16 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, pour des billets avec lien du vendeur et toutes autres clauses de garantie, portant 7 pour cent d'intérêt. L'acquéreur devra payer les taxes de 1897, et paiera pour l'acte de vente pardevant B. Rouan, Esq, N. P. Un dépôt de dix pour cent comptant sera fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

4 août—4 7 8 11 15 18 22 29—sept 5 6 7

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,004—Division E—Max Wolfson vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers du plaignant soit convoquée pardevant Joseph N. Wolfson, notaire public, en cette ville, commençant le MARDI, 24 août 1897, à 11 heures A. M., et que Henry Dufilho, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues jusqu'à nouvel ordre de la cour.

Nouvelle Orléans, 12 juillet 1897.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

18 juil—18 30 août 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,038—Division B—M. et Mme Walter G. Salaun vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires M. et Mme Walter G. Salaun soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Légier, notaire, à son bureau No 144 rue Carondelet, en cette ville, commençant vendredi, le 20me jour d'août 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaire contre la personne ainsi que les biens desdits pétitionnaires soient suspendues, et que F. B. Thomas, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1897.

Signé: FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

18 juil—18 30—18 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 51,001—Division E—Cour Civile de District—Bartholomew Moran vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bartholomew Moran, insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Michael Griffin, notaire public à son Bureau, No 636 rue Gravier en cette ville, commençant le LUNDI, 16me jour d'août 1897, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. J. Meral, Esq, avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1897.

Signé: GEO. H. THÉARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier

WM. H. PASCOE, Avocat.

15 juil—15 25—12 aout

Jos G. Paysse vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,091—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lucien Paysse, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

4 août—4 10 13

Succession de James R. Wilde.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,197—Division D—Attendu que Rosie Kron, veuve de James R. Wilde, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James R. Wilde, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

[illegible] Paris Childress, avocat, 131 Camp.

[illegible]

[illegible] Louisville et Nashville [illegible]

5 juil—Dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le sixième district.

Sur la rue Breslau (maintenant South Robertson), entre les rues Marengo et Milan, la rue Arcadia (maintenant Sud Magnolia) étant la rue derrière.

Sur les conditions de la vente.

J. N. Roussell, M. D., vs Charles Joseph Buchholz ou Buchholtz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 53,992—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 août 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé et étant dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Milan, Marengo, Arcadia (maintenant Magnolia) et Breslau (maintenant sud Robertson) étant l'ilet No. 625 lequel dit lot de terre est désigné par le numéro vingt quatre sur un plan ou devis annexé à un acte passé dans l'étude de B. Rouen, notaire le 7 juin 1895, et commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Marengo et Breslau (maintenant S. Robertson), ledit lot No vingt-quatre mesure trente pieds de face à la rue Breslau (maintenant S. Robertson) sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant, maintenant due, à savoir, deux cents dollars, avec 8 0/0 par an d'intérêt du 27 juillet 1896 jusqu'au paiement; 5 0/0 honoraires d'avocats sur tout le montant du principal et de l'intérêt en litige; $6 50 pour la copie de l'acte, les coûts et charges du procès et de la vente, et les taxes d'Etat et de ville sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assurera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement des trois billets suivants, à savoir:

2 Billets de $100 chacun, payables respectivement le 27-30 juillet 1898 et le 27-30 juillet 1899. Billet de $400 payable le 27-30 juillet 1900, tous tirés par Daniel Hughes et par lui endossés et portant 8 0/0 par an d'intérêt du 27 juillet 1896 jusqu'au paiement et garantis par lien et hypothèque spéciale du vendeur sur ladite propriété d'après l'acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 27 juillet 1895 et le paiement desquels billets a été assumé par le défendant, d'après l'acte passé pardevant ledit notaire B. Rouen, le 16 septembre 1895, etc.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il en reste, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

23 juil—23 24 25 26 30—août 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée du Sixième District,

Connue comme No 4116 rue Arcadia,

Entre les rues Milan et Marengo.

Dr J. N. Roussel vs George Lhote, syndic de Andrew E. Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,624—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville et étant l'ilet borné par les rues Milan, Marengo, Arcadia et Breslau, maintenant sud Robertson étant l'ilet No 625, lequel dit lot de terre est désigné par le No onze sur un plan ou devis annexé à un acte passé en l'étude de B. Rouen, notaire, le 7 juin 1895, et commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Marengo et Arcadia, le dit lot No onze mesure trente pieds de face à la rue Arcadia sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due—savoir, cent dollars avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir du 5 juillet 1895 jusqu'au paiement; 5 0/0 d'honoraires d'avocats sur tout le montant du principal et de l'intérêt compris dans ce procès; le coût et charges du procès et de la vente et les taxes dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement des quatre billets suivants, à savoir:

Trois billets de $100 chacun, payable respectivement le 5 au 8 juillet 1897, le 5 au 8 juillet 1898 et le 5 au 8 juillet 1899, et un autre billet de $400 payable le 5 au 8 juillet 1900, tous tirés par Otto Kelm et par lui endossés, et portant l'intérêt à huit pour cent par an à partir du 4 juillet 1895 jusqu'au paiement final, et garantis par liens du vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété, et le paiement desquels billets a été assumé par le défendant d'après l'acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 9 avril 1896.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

30 juil—30 août 6 13 20 27 sept 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Connue comme le No 5319 rue Remparts, entre les rues Egania et Andry.

Bertrand P. Lauseig vs John Proctor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,227—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro vingt-deux dans l'ilet No 337, borné par les rues Remparts, Egania, Andry et St-Claude, conformément à un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 16 mars 1872 et annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 26 avril 1872, lequel lot mesure en mesure américaine, vingt-six pieds huit pouces et sept lignes de face sur la rue des Remparts vingt-six pieds huit pouces et cinq lignes de largeur dans le fond par cent trente-huit pieds trois pouces et trois lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

17 juil—17 18 19 23 30—août 6 13 19

"OLD RELIABLE"

CHEMIN DE FER LOUISVILLE ET NASHVILLE

DONNERA UNE

EXCURSION A CINCINNATI le 16 août.

$10............ALLER ET RETOUR

Billets bons pendant douze jours avec privilège de s'arrêter à l'exposition de Nashville.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau sous l'hôtel St-Charles ou au dépôt au pied de la rue du Canal.

C. MARSHALL, Surintendant.

JOHN KILKENNY, D. P. A.

6 août—10f

Chemin de fer Louisville et Nashville

Le temps le plus rapide fait entre la Nouvelle-Orléans et New-York est fait maintenant par le service quotidien limité du chemin de fer Louisville et Nashville. mil—dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Sixième District,

Connue comme nouveau No 344, rue Chestnut (maintenant rue Audubon).

François Castaing vs Joseph De Blois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 53,912—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé à Greenville, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 37 borné par les rues Broadway, Oliver, Chestnut et Wall, ledit lot est désigné par le numéro dix et mesure, au pied américain, trente pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

16 juil—16 17 23 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Sixième District,

Connue comme No 4120 rue Arcadia.

Entre les rues Milan et Marengo.

J. N. Roussel, M. D., vs George Lhote, syndic de Andrew E. Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,623—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, étant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Marengo, Arcadia et Breslau, étant l'ilet No 625, lequel dit lot de terre est désigné par le No douze sur un plan ou devis annexé à un acte passé en l'étude de B. Rouen, notaire, le 7 juin 1895 et commençant à une distance de cent cinq pieds de l'encoignure des rues Marengo et Arcadia, le dit lot No douze mesurant trente pieds de face sur la rue Arcadia, par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, pour $100, avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir du 5 juillet 1895 jusqu'au paiement; 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant du principal et de l'intérêt inclus dans le procès, le coût et charges du procès et de la vente, et les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère le paiement des billets suivants, à savoir:

Trois billets de $100 chacun payables respectivement les 5 au 8 juillet 1897, 5 au 8 juillet 1898 et 5 au 8 juillet 1899, et un autre billet de $400 payable le 5 au 8 juillet 1900, tous tirés par D. M. Jones et par lui endossés et portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du 5 juillet 1895 jusqu'au paiement et garantis par lien du vendeur et hypothèques spéciales sur ladite propriété et le paiement desquels billets a été assumé par le défendant d'après l'acte passé pardevant B. Rouen notaire, le 9 avril 1896.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

30 juil—30 août 6 13 20 27—sept 2

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. M. Fruh et al vs M. et Mme Michel Zinser et als.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 rue Commune, MERCREDI, le 8 septembre 1897, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans**, No 719 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15 juillet 1897 et signé le 2 août 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues MORALES, MARIGNY, BONS-ENFANTS et CHAMPS-ELYSÉES, formant l'encoignure des rues Marigny et Morales, ayant, en mesure américaine 24 pieds 8 pouces de face à ladite rue Morales sur une profondeur de 68 pieds 10 pouces et 7 lignes, selon le plan daté du 10 juillet 1868, dressé par J. A. Celles architecte, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 août—6 7 11 18 25 sept 1 8

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Ellen Mermouget, femme décédée de Louis Alexander Tonglet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,215—Division D—Attendu que Louis Alexander Tonglet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Ellen Mermouget, femme décédée de Louis Alexander Tonglet, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

11 août—11 16 21

Succession de Patrick Egan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,204—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Egan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

7 août—7 11 16

Succession de Helen M. Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 53,657—Division E—Avis est par le présent donné au créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et amendé présenté par Albert S. Ranlett et Joseph W Stone, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN Greffier.

4 aout—4 10 13

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY. A obtenu les plus hautes récompenses.—Dépôt dans toutes les pharmacies. A la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Co, 42-44, Camp.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du cinquième district,

Connue comme No 408 et 410 rue Jackson (maintenant avenue Slidell) entre les rues Monroe et Franklin.

W. C. Faust et James McRacken, Receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Mme Lettia Seymour et Moses D. Seymour, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 53,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 123, borné par les rues Monroe, Franklin, Jackson et Market, désigné par le No 20 sur un plan dressé par Charles A. De Armas, ingénieur civil, le premier jour de novembre 1865 et annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, le 15 décembre de la même année.

Le dit lot de terre mesure en mesure américaine, trente un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Jackson sur cent dix-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, E. J. Meral et Chrétien & Suthon, avocats pour les plaignants.

17 juil—17 18 23 25 30—6 13 19 août

Vente par le Coroner de la Paroisse d'Orléans d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Portant le vieux numéro municipal No 39 rue Polymnie entre St-Charles et Prytanée.

John J. Kuhn vs. John S. Toury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,012—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Prytanée, Enterpe et St-Charles, ladite portion ou lot forme une partie du lot No 13 de l'ilet No 75, conformément au plan original du faubourg Annonciation, déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, mesurant, au pied français, qui 26 pieds plus ou moins de face à la rue Polymnie sur une profondeur de cent vingt pieds et connue par le local vieux No 39 rue Polymnie et étant la moitié la plus près de la rue St-Charles de la propriété acquise par W. M. Grant de Isaac Lauenberg, par acte passé pardevant W. Shannon, ancien notaire en cette ville, le 16 septembre 1866. La dite portion ou morceau de terre a été acquise par le défendeur par achat de Jno F. Popp conformément à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 19 décembre 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Y. R. LEMONNIER,
Coroner de la Paroisse d'Orléans.

16 juil—16 17 23 30—aout 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans Quatrième District, connue comme

No 1022 Avenue Washington

entre les rues Magasins et Constance, Succession de Mme Jas. McCerren et Georgiana McCerren.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 51,837—En vertu d'un ordre de vente daté du 19 juin 1897 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, le JEUDI 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Magazine, Constance (anciennement rue Live Oak) et Sixième et désigné par le numéro Six sur un plan déposé pour référence dans le bureau de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32 et aussi comprenant huit pouces du lot numéro cinq sur le dit plan, lequel dit lot ou portion de terre mesure en mesure américaine trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Washington par cent cinquante pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, et c'est la même propriété que feu George W. McCerren avait acquise par achat de Ashford Addison par un acte passé par devant William Shannon, ancien notaire en cette ville, le trentième jour d'octobre mil huit cent soixante cinq.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la Paroisse d'Orléans.

17 juil 17 18 19 23 30 août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Salon, Salle à Manger et Chambre à Coucher,

Miroirs, Stores, Rideaux en Dentelle, Nattes, Tapis, Piano, Etc

Succession de John E. Ford.

No 54,088—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "C".

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—ALFRED C GREEN, encanteur.—Bureau 828 rue Commune.—JEUDI, 12 août 1897, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 728 rue Jefferson encoignure de la rue Jackson, dans McDonoghville, Cinquième district de cette ville, en vertu d'un ordre de Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, maintenant absent, en date et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 27 juillet 1897, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir—

Les meubles de maison et effets dans la résidence No. 728 rue Jefferson, McDonoghville, cinquième District de cette ville, comprenant en partie, meubles de salon, salle à manger et chambres à coucher, piano, nattes, stores de fenêtre, etc., etc., le tout d'après l'inventaire enregistré en cour.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.

1er août—1 5 8 9 10 11 12

Mr J. CATRANO

Prévient sa clientèle qu'il vient de reprendre pour son propre compte et sous sa direction les travaux Schillinger Pat. Pav. Mosaïque et Carelage Pavement, etc. M. Catrano possède une grande quantité d'échantillons de Carelages importés, Mosaïque à la Vénitienne, pour les pavages des Bar-Rooms, Pharmacies, Salons, Galeries, Vestibules, etc. Ces Carreaux sont tous en pur écail de marbre couleur naturelle dont l'ensemble forme un carelage d'un luxe, élégance et solidité incontestables. Pour ample satisfaction, demandez catalogues ou échantillons. Tous ces travaux sont garantis à des PRIX TRÈS MODÉRÉS. Estimation sollicitée.

Ordres, Box 127, M. D. L. E. 311.

Rue Baronne, N. O., Lne.

14 juil—1m—mer, dim